



Le Commercial N°6



Tous ensemble



Commerciaux
Gagnons
Tous... ensemble

Avec la CGT
Union Fédérale
des cadres



Une force
à vos côtés

Edito

Sommaire :

- La CGT rencontre la Direction Nationale de l'Enseigne La Poste en Bilatérale concernant les Commerciaux
- La CGT n'a pas signé l'accord salariale 2009
- Les échos des départements

Un mois d'avril très mouvementé pour les Commerciaux, un 1^{er} Mai extraordinaire... et maintenant gagnons un mois de juin très occupé !

La Poste doit enfin répondre aux exigences portées par les commerciaux dans les nombreuses luttes locales et nationales unitaires de ces derniers mois.

Ainsi, les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA appellent les salariés et leurs organisations à rester mobilisés et à s'appuyer sur la force des journées du **29 janvier, 19 mars, du 1^{er} mai pour obtenir partout des négociations sur les revendications** dont : « Exiger des politiques de rémunération qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et retraités et réduisent les inégalités ».

Dans le prolongement de ces journées d'actions interprofessionnelles unitaires, **le 26 Mai**, une journée chargée en initiatives... Cette journée, nouveau temps fort du puissant mouvement revendicatif que connaît le pays, est un point d'appui pour **une forte participation aux manifestations du 13 juin et à ses suites.**

Le gouvernement et le patronat ne s'y trompent pas en remettant partout à l'ordre du jour la répression, l'intimidation et les thèmes sécuritaires. **La rencontre des 8 organisations syndicales** au niveau interprofessionnel du **25 mai, a permis de concrétiser** des objectifs revendicatifs communs à relayer partout pour peser sur le patronat et le gouvernement. **C'est l'objectif de la pétition nationale mise à disposition par la confédération** qui doit se couvrir de milliers de signatures. Elle doit nous permettre de créer les conditions d'un mois de Juin très occupé.

Les multiples luttes qui se développent dans la profession témoignent du malaise, des interrogations, voire de la colère des commerciaux.

Ces luttes doivent trouver leur prolongement dans **une participation massive aux manifestations unitaires du Samedi 13 juin** qui auront lieu dans tout le pays afin de contraindre gouvernement et patronat de répondre aux revendications et **pour La Poste, à ouvrir de véritables négociations à partir des revendications des commerciaux et de leurs syndicats, et notamment sur le salaire.**



Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D

<http://www.cgt-fapt.fr> - e-mail : fede@cgt-fapt.fr

La CGT rencontre la Direction Nationale de l'Enseigne La Poste en Bilatérale concernant les Commerciaux



Après une première réunion physique le 17 mars avec la Direction des Ventes et la Direction de l'Action Sociale pour faire part du malaise et des revendications des forces de ventes trop nombreuses pour une seule réunion ; Une 2ème réunion téléphonique a donc été programmée le 22 avril.

Le Collectif National des Commerciaux de la CGT a porté l'ensemble des revendications formulées par la ligne commerciale notamment toutes les questions de salaire et de pouvoir d'achat. Une des 1ères préoccupations des salariés et bien entendu des commerciaux.

Lors de cette audience, la CGT a exigé l'ouverture de réelles négociations avec l'ensemble des organisations syndicales pour répondre aux revendications posées par la Force de vente, notamment dans les nombreuses luttes locales et nationales unitaires de ces derniers mois (Cantal, Loire Atlantique, Orléans, Isère, Haute Garonne, Cholet, Franche Comté, Saône et Loire, Aude, Bouches du Rhône, Var, Mayenne, Clermont Ferrand...) La liste des départements et des villes est longue...

Le sujet chaud du moment, à savoir la baisse du commissionnement, débouchera sur une nouvelle réunion début juillet afin de faire le comparatif entre celui du 1er trimestre 2008 et du 1er trimestre 2009, et faire les constats !!! Nous examinerons aussi l'impact des comptes LEP en attente sur la collecte.

Il est également convenu qu'une formation au management commerciale pour nos DET via la méthode Carrés d'As soit de nouveau dispensée, sous réserve que les DET puissent se présenter à cette formation. En effet, un DV a laissé entendre, qu'il n'y enverra pas ces DET. Dans un contexte grave ou la situation est vécue par les salariés comme de plus en plus difficile à La Poste du fait des réorganisations, des suppressions d'emplois, et des régimes de travail imposés, on pense bien que la formation n'est pas une priorité ! Enfin ! Pendant que les DET sont en formation... le boulot ne se fait pas !

Nous avançons doucement mais sûrement, mais ne nous relâchons pas, nous devons continuer la lutte pour gagner la satisfaction de l'ensemble de nos revendications.



La CGT n'a pas signé l'accord salarial 2009



La CGT a dénoncé l'absence de négociation loyale, sérieuse et transparente à l'occasion des négociations salariales. Les décisions de La Poste et la conception de la négociation que mettent en œuvre ses dirigeants suscitent malaise, interrogations, voire colère des postiers.

Ces négociations ont en fait porté sur 18 mois et de surcroît, la direction a fait du chantage à la signature pour 1,3% d'augmentation en 2009. Cela correspond à un gain d'une baguette de pain par jour, et 4€/mois de revalorisation de Complément Poste selon les niveaux !

La Poste portait dans le cadre de la dernière séance plénière de négociation un chantage à la signature aux organisations syndicales en ces termes : « En l'absence d'accord ou, en cas d'accord ayant fait l'objet d'une opposition majoritaire, les mesures seront prises par décision unilatérale ». Ce seront donc les premières propositions faites soit celle de début avril qui vont s'appliquer !

La CGT, SUD, FO exigent la poursuite des négociations. Seule la CFDT a signé en l'état le projet d'accord salarial 2009. Il n'y a donc pas d'accord, cette organisation représentant moins de 30% des postières et des postiers. Si nous sommes aujourd'hui, en l'absence d'un accord salarial, c'est bien la preuve que les propositions de La Poste sont inadmissibles. Cela n'est pas pour nous surprendre et confirme la faiblesse des revalorisations salariales proposées depuis l'ouverture de ces négociations. Il ne faut pas en rester là.

En l'absence d'accord, La Poste adopte la décision unilatérale suivante concernant le salaire des Cadres et donc des commerciaux :

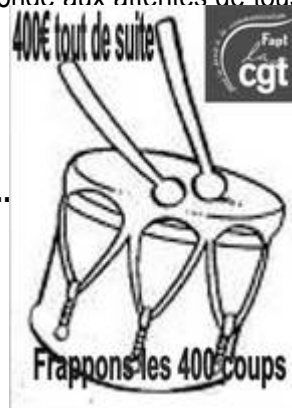
- Salaires garantis des cadres : +0,8% au 01/07/2009
- Augmentation des Cadres au 1er juillet 2009 :
 - ✓AG : 0,8% - AI : 1,2%

Pour la CGT FAPT, La Poste peut et doit mieux faire. Le résultat net de La Poste est de 529 Millions d'euros. Un geste fort de La Poste qui répond aux attentes de tous les personnels, c'est possible.

Il y a urgence à satisfaire les besoins de tous.

400 € de versement exceptionnel tout de suite..

La CGT appelle les salariés à se mobiliser le 13 Juin 2009 et a exigé la poursuite des négociations salariales dans toutes les luttes.



CHOLET - ANGERS



« La raison du meilleur est toujours la plus forte »

Les militants de la section ont été interpellés par les conditions de travail des collègues conseillers financiers qui subissaient des pressions portant atteinte à leur santé. Ils ont décidé de mettre en oeuvre différentes actions. La première action à consister à interpellier le Directeur de la DELP Maine Anjou sur sa responsabilité à préserver la santé des agents, par l'intermédiaire du cahier d'Hygiène et de Sécurité du bureau. La réaction du Directeur a été immédiate. Deux jours plus tard, il est intervenu personnellement devant le CHSCT qui se tenait au Mans, précisant qu'il annulait un courrier visant un COFI. La seconde action a été la mise en place d'un collectif de section CGT des forces de vente. Un questionnaire a été établi à destination de tous les COFI du département. Ce questionnaire a reçu un vif succès et les réponses apportées montrent, avec gravité, la situation des conditions de travail de nos collègues et dénoncent les méthodes mises en place par La Poste.

Le 11 mai, le collectif s'est réuni pour s'organiser et créer son journal.

FRANCHE COMTE



Coup de colère : état de santé des CSP

Depuis longtemps, des années durant, nous étions 9 présents.

Et maintenant ? 25% de la force de vente CSP en arrêt maladie depuis des semaines....

Qui se posent des questions ? PERSONNE !

Pourtant les raisons sont nombreuses :

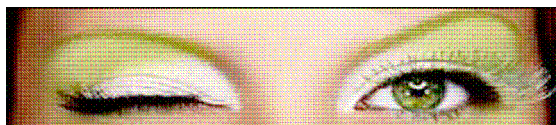
- Clientèle âgée, fragile, méfiante, à chouchouter et à soigner.
- Des conditions de travail horribles : déplacements permanents, jamais de bureaux disponibles pour s'installer, des outils nombreux à traîner (Ordi, imprimante, dossiers clients).
- Des remarques des DET, pression pour la collecte et le résultat.

Quelle reconnaissance ?

- Des contrôles en permanence, vente accompagnée du RDCSP, accompagné de son chef, qui est accompagné du sien le DRCB !

Qui dit mieux pour ne pas se laisser rejoindre par le stress ?

- Un revenu imposable en forte diminution: le commissionnement a disparu soit 5000 Euros en moins, tout de même !
- Une santé qui flanche et des arrêts maladie qui durent jusqu' à ce qu'on ne puissent plus assumer la fonction (certificat médical à l'appui) !



ORLEANS



CHSCT Extraordinaire ...

Il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Le 1^{er} avril 2009, à la demande des organisations syndicales CGT, FO et SUD, un CHSCT extraordinaire de la DELP Touraine Berry s'est tenu.

A un véritable risque sanitaire, que nous avons soulevé, concernant les forces de ventes, la DELP se contente de répondre que c'est « le risque inhérent au métier de vendeur ».

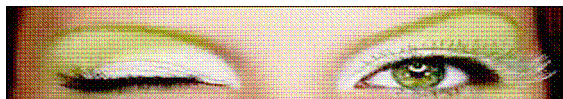
Alors que des requêtes pointant les malaises des forces de ventes et des demandes pour quitter le métier existant, aucune réponse aux problématiques et revendications n'ont été apportées. L'expression des forces de vente lors des groupes miroir peut aussi en témoigner ; ainsi que les rapports de l'exercice 2007 des médecins de prévention et des assistantes sociales, ainsi que les massives signatures au bas des pétitions.

A la lumière des débats et en toute indépendance, le médecin de prévention précise que pour le bien-être sanitaire au travail, internationalement reconnu, doivent être respectés les rapports d'équilibre entre contrainte et autonomie et entre effort et récompense. Ils ne le sont pas à La Poste, ce qui induit de véritables risques pouvant aller jusqu'au stress.

La Direction de La Poste, reste de plus en plus sourde aux attentes exprimées par les personnels, porte une lourde responsabilité d'une situation sociale fortement dégradée et contribue à une image lamentable du dialogue social dans l'entreprise. Ce mépris de plus en plus général, cette absence de prise en compte des revendications des personnels crée une situation de tension de plus en plus intolérable dans nombre de services. Il faut en finir avec une stratégie de pourrissement des conflits. Partout, La Poste doit réellement négocier.

Toujours unis, nous recommencerons à nous faire entendre, à exiger l'ouverture de réelles négociations. Nous nous mettons dès ce jour en ordre de marche pour mobiliser toujours plus et pour faire monter le rapport de force. La CGT avec les commerciaux a proposé une nouvelle rencontre des vendeurs du département d'Indre et Loire le 29 avril dernier.





MAYENNE



« La Banque Postale, la grande décideuse ? »

Dans la continuité de l'audience obtenue en septembre par les conseillers de la Mayenne, auprès des représentants de la DTELP ; **la Force de Vente s'est réunie le 7 avril**. Les débats furent comme à leur habitude, riches et constructifs. Force a été de constater que si **la question du commissionnement et donc de la rémunération reste toujours et encore d'actualité**, un nouveau point de revendication est apparu. En effet, au dire de nos dirigeants, **La Banque Postale** semble être aujourd'hui « **la Grande Décideuse** » quant au maintien ou à la création de postes de conseillers. Certain manager n'hésite plus à faire planer son spectre lors de réunion Brief ou discussion de couloir, afin de rajouter une pression supplémentaire sur le conseiller. Il a donc été décidé de relancer les représentants de la DTELP Maine Anjou sur les réponses aux questions posées lors de la dernière audience et en attente de décisions nationales. Une entreprise publique telle que La Poste a le devoir de donner une lisibilité de ses orientations à son personnel. On ne peut que constater que la création de **multiples filiales, entités annexes** n'ont d'autre but que de perdre le personnel dans les méandres des restructurations, réorganisations au détriment des **droits et garanties des postier(e)s**.

ARDECHE



Les Commerciaux frappent 2 coups ! Et recommence...

Tout d'abord reçus en audience en Mars... Puis **Le 2 Avril, les conseillers financiers de La Poste de L'Ardèche étaient en grève à plus de 90%** à l'appel de leurs syndicats : CGT, CGC, SUD, UNSA, et de nombreux non syndiqués. Après avoir été reçus dans le cadre du préavis, les principales revendications n'étant toujours pas satisfaites, **un nouveau préavis a été déposé le 5 Mai 2009**.

Leurs quatre principales revendications :

- Sur le respect des clients, du travail et du personnel, pendant que le directeur de l'Ardèche promet de rappeler les bons principes en conseil de département, de nouvelles provocations se produisent au même moment.
- Sur la modification forcée des horaires, des exemples récents font ressortir des projets de réorganisations dans le cadre de « bienvenue à La Poste » et « terrain II » (encore des fermetures de bureaux de poste ??) avec des semaines de 46 H 15.
- Sur les déplacements il est malheureux qu'il faille encore rappeler que les frais engagés doivent être remboursés, et les dépassements d'horaires compensés.
- Sur la possibilité d'évoluer dans ou hors le métier de commercial, il faudra attendre d'hypothétiques remplacements de postes libérés par les départs en retraite.

La lutte continue



**La crise, c'est eux...
La solution, c'est nous... Tous
le 13 Juin, tous et toutes en manifestations
Un mois de Juin très occupé pour les Commerciaux
Pour la satisfaction de nos revendications
Pour + de Salaire**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Facultatif :  (perso.)  (profes.)

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :

